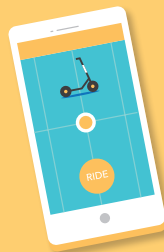


MILLAU.FR

L'ÉTÉ EN MOBILITÉS DOUCES
**ESSAYONS ENSEMBLE
LA PIÉTONNISATION**



VOTRE TRIMESTRIEL VILLE DE MILLAU



**MILLAU RENOUVE AVEC
LA VITALITÉ CULTURELLE
CINÉMA JAZZ THÉÂTRE**

UN AN DE MANDAT
PREMIERS JALONS POUR
CHANGER NOTRE VILLE



**Millau
Jazz**

Festival
30^e édition



Été 2021

INSTANTANÉS



01.



02.



03.



04.



05.



06.



07.



08.

Bienvenue en cœur de ville

01.

Des papillons de toutes couleurs survolent le centre ancien pour la saison estivale ! Ces décorations égayent le cœur de ville et proposent, aux Millavois comme aux touristes, un cheminement le long des rues piétonnes et commerçantes. Quatre essaims de papillons agrémentent, sur une longueur de 40m, les entrées du centre ancien (rues Droite, Lucien-Grégoire, de la Capelle et du Mandarous) et plus de 800 papillons sont installés place Foch et sur les boulevards. Ces décorations ludiques ont été choisies avec soin, elles sont en plastique recyclable et présentent une bonne résistance aux UV. Charlie Medeiros, conseiller municipal délégué au commerce et à l'artisanat, tient à saluer le « gros travail » du service municipal Événementiel, qui a procédé à leur installation dans les meilleurs délais.

Tarn : le bon réflexe 02.

« Ici commence le Tarn, préservons-le ! » : vingt plaques en inox, portant ce message, sont désormais scellées près de grilles d'évacuation des eaux pluviales.

Rien ne doit être jeté dans ces grilles : ni mégots de cigarette, ni déjections canines, ni masques, ni aucun détrit. Car ce ne sont pas des poubelles : elles recueillent les eaux de pluie, les acheminent par des canaux souterrains et les rejettent dans la rivière Tarn sans épuration. Aussi, la Ville a choisi d'apposer ce message préventif en cœur de ville. Car des négligences en amont peuvent générer une pollution en aval !

03.

Jardinières partagées

La Ville a installé des bacs partagés de plantes aromatiques sur le quai Sully-Chaliès. Thym, mélisse, ciboulette, menthe (pour commencer) : les citoyens peuvent cultiver ces carrés, cueillir les aromatiques en libre-service et en planter d'autres. Une initiative bienvenue pour ceux qui ne disposent pas de jardin, de terrasse ou de balcon. Merci à tous de respecter ces équipements réalisés par les services municipaux. À proximité, des composteurs bois sont à la disposition des habitants, avec un bac pour la maturation du compost, un pour l'apport de biodéchets et un réservoir de matière sèche. N'hésitez pas à les utiliser, à bon escient.

Solidarité avec le mouvement LGBT 04.

Le drapeau arc-en-ciel a orné la façade de la mairie au côté du drapeau tricolore, lundi 17 mai, journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.

Ce drapeau des fiertés est l'emblème de la communauté LGBT (lesbienne, gay, bisexuelle et transgenre). La Ville l'a installé en soutien à l'association Alertes (Aveyronnais.es en lutte pour l'égalité et le respect de tous et de toutes) et afin de sensibiliser le grand public sur la réalité des LGBT phobies, ces agressions et stigmatisations ciblées qui persistent et font obstacle à la liberté d'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

05.

Auprès de nos aînés

Une attention spéciale pour nos aînés à l'occasion de la Fête des mères ! L'équipe municipale est allée à la rencontre des résidents du Foyer Capelle et des Ehpad de l'Ayrolle, Sainte-Anne et Saint-Côme. À toutes les mamans, mais aussi aux pères par anticipation de leur fête traditionnelle, la municipalité a offert des cadeaux permettant d'optimiser leur confort quotidien et d'agrémenter leur cadre de vie.

06.

On vaccine à la Menuiserie

Le centre de vaccination est désormais installé salle de la Menuiserie, rue de la Mère de Dieu. Un déménagement nécessité par le calendrier de la salle des fêtes (élections puis événements estivaux). Le parking de la Menuiserie étant restreint, le stationnement continue de s'effectuer au Parc de la Victoire, sauf pour les véhicules prioritaires, les personnes âgées ou ayant des difficultés de déplacement qui peuvent se garer à la Menuiserie. Réservations sur www.doctolib.fr.

Le centre de vaccination a été créé en février par la Ville de Millau et le Centre hospitalier en liaison avec l'État. Il est le premier à avoir ouvert en Aveyron, département qui présente aujourd'hui l'un des meilleurs taux de couverture vaccinale en France.

RD809 : la promenade prolongée 07.

Un « plus » pour la promenade au bord du Tarn et l'amélioration paysagère de l'entrée Est de Millau ! L'aménagement du boulevard urbain RD809 va être prolongé, du giratoire de Cureplat jusqu'au rond-point des Stades. Ce tronçon de 800m accueillera un cheminement piéton-vélo sécurisé, large de 3m, premier maillon d'une piste cyclable qui doit aller jusqu'à Aguessac. Le boulevard urbain sera traité avec un enrobé phonique (réduction du bruit du roulement). Rue Étienne-Delmas, un mini-giratoire desservira la rue Lucien-Costes, l'allée de la Sérénité, les commerces des contre-allées. Boulevard Émile-Lauret, un giratoire irriguera le complexe sportif et un carrefour sera aménagé à hauteur du supermarché et de la rue Jules-Merviel. Les travaux, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Département en liaison avec la Ville et la Communauté de Communes, se dérouleront de janvier à juin 2022. L'équipe municipale a présenté le projet aux riverains afin d'envisager avec eux tous les ajustements souhaitables.

08. Campus Connecté

Millau est labellisé Campus Connecté ! Dès septembre, il sera possible de bénéficier de formations à distance dans l'enseignement supérieur, auprès d'universités de toute la France. Retrouvez toutes les précisions dans MGC, le magazine de la Communauté de communes Millau Grands Causses, distribué en ce mois de juillet 2021.



À SAVOIR

Construction d'un deuxième réservoir d'eau rue des Carrières : de juillet à février, la rue sera en impasse en amont et en aval du chantier. Merci aux riverains de leur compréhension.

CHAQUE PREMIER VENDREDI DU MOIS, LES ÉLUS VIENNENT À VOTRE RENCONTRE SUR LE MARCHÉ
Prochain rendez-vous vendredi 6 août 2021, rue Clausel-de-Coussergues.

Le Foyer Capelle est désormais ouvert de 10h à 16h, du lundi au vendredi.

Édito

“
**Sans céder au relâchement, nous renouons
 avec le plaisir de la vie sociale et culturelle.
 Millau revit, Millau respire.**
 ”

Chères Millavoises, chers Millavois,

Voici quelques semaines que nous renouons, progressivement, avec le plaisir de la vie sociale. En mai, les terrasses des cafés et restaurants ont réouvert et nous avons tenu à ce qu’elles puissent s’étendre davantage sur l’espace public. Quel

bonheur de croiser des regards rayonnants en terrasse, de réentendre ces échanges quotidiens qui font tant pour le charme de notre ville !

Les activités sportives en intérieur ont repris. Les lieux culturels réaccueillent le public, après des mois de fermeture pendant lesquels leurs animateurs et les intermittents du spectacle se sont ingéniés à les faire vivre autrement. Le festival Millau en Jazz va fêter ses 30 ans et notre Théâtre de la Maison du Peuple vous propose une saison d’une densité sans pareille. Nos cinémas, avec un nouvel exploitant, vont aller vers plus de médiation culturelle, plus de lien social. Millau revit. Bien entendu, nous ne devons pas céder au relâchement. Je vous invite à la prudence et au respect des dispositions sanitaires en vigueur. Pour protéger tous les habitants, notre équipe municipale et le Centre hospitalier avons mis en place le premier centre de vaccination de l’Aveyron. Cette initiative a été motrice et notre département présente aujourd’hui un très bon taux de couverture vaccinale. J’ai à cœur de saluer tous les soignants et tous les employés municipaux qui se sont mobilisés avec enthousiasme, au service de la santé de tous.

Ainsi, en ce début de saison estivale, Millau respire. Et c’est une vraie respiration que nous vous proposons en juillet et août, avec l’extension de l’aire piétonne. Les mobilités douces - la piétonnisation, les pistes cyclables ou encore la trottinette électrique expérimentée jusqu’au 10 octobre - contribuent à réinventer les villes de demain. À façonner un modèle urbain plus apaisé, plus écologique, plus convivial. Ce dont nous avons tant besoin aujourd’hui.

Nous vous proposons une expérimentation en douceur : essayons ensemble la piétonnisation, vivons pleinement Millau ! Très bel été à chacun de vous,

Emmanuelle Gazel,
 Maire,
 et l’équipe municipale

“CHANGER MA VI(LL)E”

MILLAU.FR

SUIVEZ-NOUS SUR   

Magazine de la Ville de Millau - 12100 • Tél. : 05 65 59 50 00 • millau.fr • Directrice de la publication : Emmanuelle Gazel • Rédactrice en chef : Nadège Grimal • Création maquette et mise en pages : UnderKult® • Crédits photographiques : Nina Vinches, Solène Argans, Ville de Millau • Impression : IMAP • Dépôt légal : BNF • Tirage : 15 000 exemplaires.

Pour préserver l’environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC. Les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres émanant de forêts gérées durablement.



SOMMAIRE

05.

TEMPS FORT

• L’été en Mobilités douces

02.

INSTANTANÉS

11.

TEMPS LIBRE

• Cinéma
 • Théâtre

13.

TEMPS PARTAGÉ

14.

ENTRE TEMPS

15.

GROUPES POLITIQUES



“
L'ÉTÉ EN MOBILITÉS DOUCES
”

MOBILITÉS DOUCES

4

QUESTIONS À

*Yannick Douls,
conseiller municipal délégué aux mobilités*



1 Vous prenez des initiatives fortes et progressives en faveur des mobilités douces : pouvez-vous les présenter ?

Avec Corine Mora, adjointe à la Qualité de vie, et l'équipe municipale, nous proposons à tous les Millavois et aux touristes une expérimentation cet été : piétonner davantage le centre-ville. Dédier plus d'espace aux piétons, réduire l'emprise de la voiture, afin de donner un nouveau visage au cœur de ville de Millau, plus paisible, plus sécurisé, plus attractif.

Cette démarche s'accompagne d'une deuxième expérimentation : la mise à disposition de trottinettes électriques sur l'ensemble de l'aire urbaine. Ces trottinettes, durables et neutres en carbone, peuvent être louées en libre-service. Il s'agit d'un mode de déplacement de plus en plus prisé et nous tenons à ce que la population et les visiteurs puissent en bénéficier.

2 Quels sont les enjeux et les bénéfices possibles de la démarche ?

C'est par les mobilités douces que nous pouvons réinventer l'espace public. Toutes les politiques urbaines vont dans ce sens, pour endiguer la désertification des centres anciens et leur redonner de l'attractivité. Moins de bruit, une meilleure qualité de l'air, la possibilité de flâner en toute quiétude avec ses enfants ou petits-enfants : c'est tout cela qu'apporte la piétonnisation. Elle favorise aussi les relations de proximité entre les gens, elle répond à un besoin d'échange et de convivialité qui est réel après le confinement.

“
**C'est par les mobilités douces
que nous pouvons réinventer
l'espace public**
”

3 Il s'agit d'une période-test pour envisager un changement dans les habitudes, amorcer une nouvelle relation à la ville ?

Nous invitons les Millavoises et Millavois à essayer ensemble la piétonnisation. La nouvelle signalétique piétonne vise notamment à indiquer que des équipements publics, le cinéma, la médiathèque, sont accessibles en très peu de temps à pied, quand on est en centre ancien, mais aussi depuis les parkings de périphérie. La piétonnisation offre également l'opportunité de redécouvrir sa ville, de porter sur elle un regard neuf, de vivre Millau autrement et à un autre rythme. Ce que l'on retient d'une ville, ce sont les espaces piétons, les esplanades, les lieux apaisés.

4 Comment allez-vous associer les citoyens millavois à l'évaluation de l'expérimentation ?

Comme pour l'audit des finances communales en 2020, un collectif de citoyens a pour mission d'observer le déroulement de l'expérimentation. Les retours d'expériences des usagers nous aideront à envisager des ajustements, des améliorations, des services qui n'existent pas actuellement. Nous ne ferons rien qui aille à l'encontre des besoins des Millavois. L'enjeu est de recréer ensemble un centre-ville harmonieux et agréable à vivre.



PIETONNISATION COMMENT ÇA MARCHE ?

LA PLACE DE LA CAPELLE
LE BOULEVARD DE BONALD
LA PLACE FOCH



- La place de la Capelle est intégralement piétonnée. Des barrières sécurisent la voie. Les véhicules venant de l'avenue Gambetta peuvent accéder au centre-ville par la rue de la Fraternité. Ceux venant du boulevard de la Capelle doivent obligatoirement emprunter le boulevard de Bonald dès lors qu'ils ont laissé la rue du Rajol sur leur droite. Rappelons que le boulevard de Bonald, entre la Capelle et le boulevard Sadi-Carnot, est en permanence une section à 20 km/h où les piétons ont la priorité (comme sur la place des Halles).
- Sur le boulevard de Bonald, le stationnement n'est pas autorisé. Toute la largeur des trottoirs est dédiée aux piétons et aux terrasses des cafés (à l'exception de la place pour personnes à mobilité réduite et de deux cases en zone bleue). Un sonomètre, raccordé à un affichage lumineux (une oreille qui devient verte, orange ou rouge) permettra de mesurer l'intensité du bruit ambiant.
- La place Foch, pour la première fois, est intégralement piétonnée. Il en va de même rue Clausel-de-Coussergues, où le stationnement, comme pour le boulevard de Bonald, n'est pas autorisé. Les véhicules peuvent prendre la rue Pasteur à contresens pour rejoindre la place Claude-Peyrot et la rue Saint-Antoine pour bifurquer rue Guilhem-Estève. La rue des Jacobins est piétonnée entre la rue Droite et la rue Guilhem-Estève.
- Le périmètre piétonné est signalé par des barrières télescopiques et par des panneaux de toile microperforée fixés sur des blocs de béton.
- Les livraisons restent autorisées aux jours et horaires en vigueur : de 6h à 10h sauf les mercredi, vendredi (jours de marché) et dimanche.

ÉVALUATION PARTICIPATIVE

Après l'audit citoyen des finances communales, après la votation sur les investissements du mandat, la Ville poursuit sa démarche participative.

L'expérimentation de la piétonnisation en juillet et août fait ainsi l'objet d'une évaluation en lien avec les Millavoises et Millavois. Un collectif de citoyens, désignés par tirage au sort et après leur acceptation, va observer l'expérimentation. Ce collectif inclut aussi des commerçants. Tous les habitants peuvent formuler leurs remarques et leurs suggestions sur la plateforme internet jeparticipe.millau.fr étreannée pour la votation citoyenne. Des micro-trottoirs, sondages de rue, sont également réalisés auprès des passants.

À partir de ces éléments, il sera procédé à un retour d'expériences en octobre. Le collectif citoyen travaillera alors plus spécialement sur les thématiques du plan de circulation, du stationnement, des mobilités douces. Pour co-construire et repenser ensemble les mobilités à Millau.

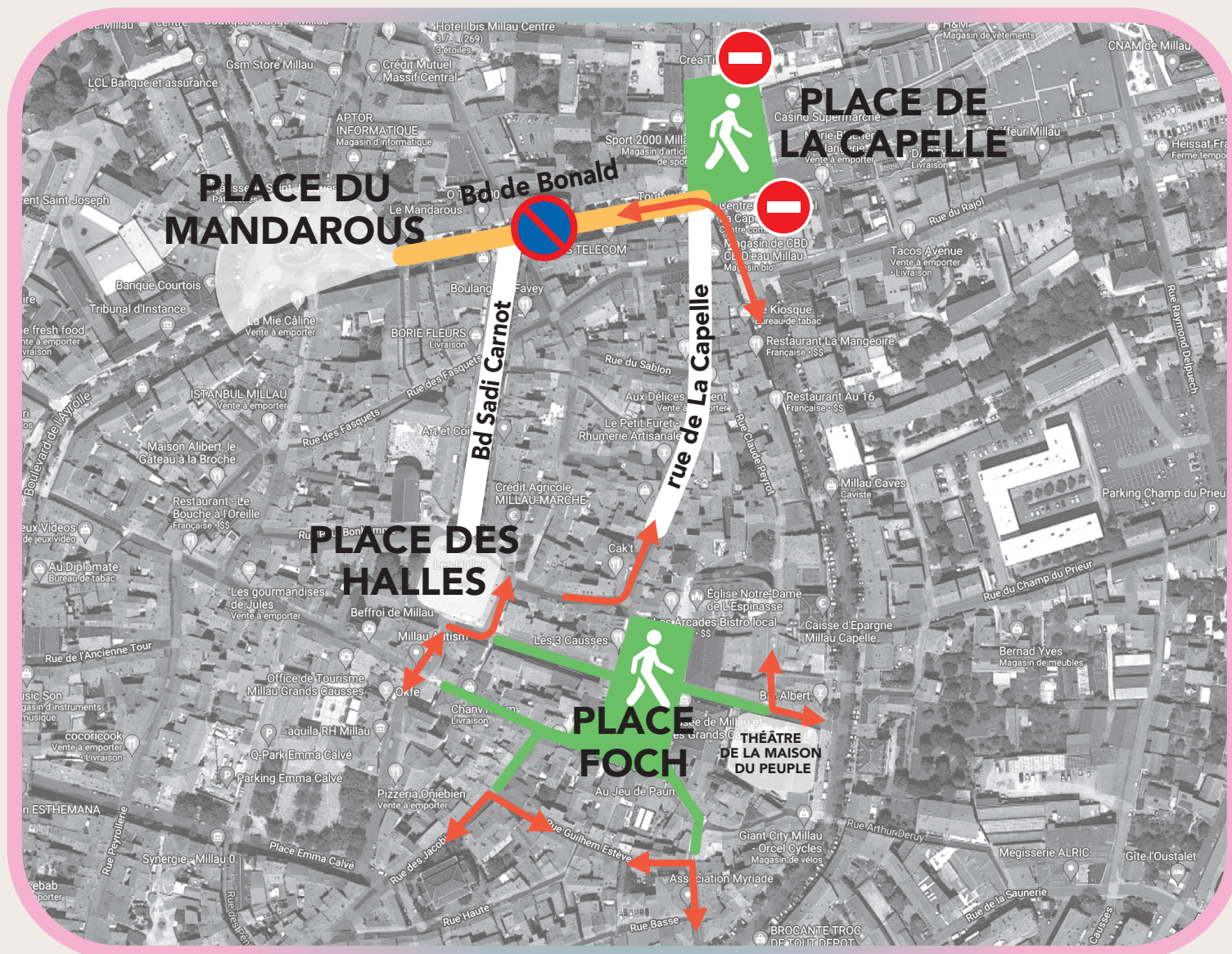


MILLAU À PIED

Cette nouvelle signalétique piétonne oriente les habitants et les visiteurs vers les édifices patrimoniaux et les équipements millavois. Plus encore, elle valorise la proximité de la plupart d'entre eux, en renseignant les piétons sur le temps moyen de parcours.



EN CENTRE-VILLE

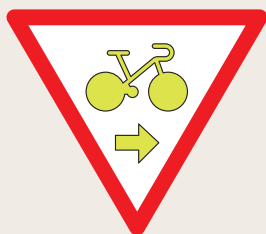


3^E VOITURE EN AUTOPARTAGE



La mairie de Millau met à disposition des usagers, en autopartage, une voiture électrique stationnée aux ateliers municipaux. Il s'agit de la troisième voiture en autopartage sur la ville après celles du Parc naturel régional des Grands Causses (garée face au 71 boulevard de l'Ayrolle) et de l'entreprise Sévigné travaux publics (stationnée rue de la Condamine). L'autopartage est une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle. Il permet de louer un véhicule électrique ou hybride, 24h/24, pour un montant calculé en fonction de la durée de réservation et de la distance parcourue. Pour toute précision et inscription en ligne : grands-causses.citiz.fr

NOUVELLE SIGNALISATION



Ce panneau fait son apparition à Millau : le « tourne-à-droite cycliste », également appelé « cédez le passage cycliste au feu ». Il autorise les cyclistes à franchir un feu rouge sans marquer l'arrêt, pour tourner à droite, sous réserve de céder la priorité aux autres usagers dont les piétons. Il fluidifie la circulation en évitant que les véhicules motorisés et les vélos redémarrent de manière simultanée. Cette nouvelle signalisation est mise en place aux carrefours avenue Alfred-Merle/avenue de la République, avenue Charles-de-Gaulle/rue André-Baltrand, avenue Charles-de-Gaulle/rue Jules-Artières.



À SAVOIR

En septembre, trois bornes de recharge pour voitures électriques seront installées : place du Mandarous, place Bion-Marlavagne, parking Sernam de la Gare.

L'ÉTÉ EN MOBILITÉS DOUCES

DU 10 JUILLET AU 10 OCTOBRE

TESTEZ LA TROTTINETTE ÉLECTRIQUE !

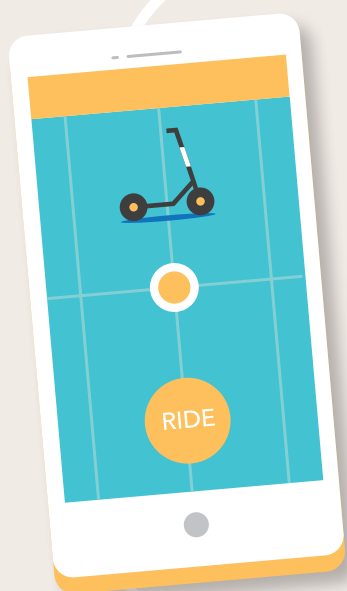
Ludique, facile d'utilisation, peu encombrante, écologique : la trottinette électrique est le mode de déplacement en vogue.

La Ville et la Communauté de communes vous proposent de tester cet engin de glisse urbaine du 10 juillet au 10 octobre. 150 trottinettes électriques sont déployées sur l'aire urbaine Millau-Creissels et disponibles en libre-service tout au long de cette période d'essai. L'opportunité de se familiariser avec un moyen de locomotion original, empreint d'un irrésistible parfum d'enfance !

La trottinette électrique en libre-service est une solution alternative à la voiture individuelle. Elle contribue à la réduction du trafic automobile en milieu urbain. Installée par exemple près des campings, elle peut permettre de désengorger le giratoire de Cureplat au cours de la saison estivale, en offrant aux vacanciers une solution attrayante pour arpenter la ville.

Au total, les trottinettes sont réparties sur plus de 70 points, de Naulas à la Graufesenque, de Cartayre à Creissels.

La période-test des trottinettes électriques dure trois mois : c'est le moment ou jamais d'essayer !



MODE D'EMPLOI

L'expérimentation est menée avec la société Bird.

- Pour accéder à une trottinette électrique en libre-service, téléchargez d'abord l'application Bird, créez votre compte personnel et ajoutez un moyen de paiement.
- Sur la carte de l'application, localisez le point de retrait le plus proche.
- Scannez le QR code ou entrez le code inscrit sur le guidon de la trottinette.
- Montez sur la trottinette, lancez le mouvement, accélérez en appuyant du pouce sur le bouton d'accélérateur.
- À la fin du trajet, stationnez le véhicule sur l'un des emplacements indiqués par l'application.



Les trottinettes électriques sont bridées à 25km/h, vitesse maximale autorisée. Lorsque vous entrez dans une zone à vitesse réduite, le système de géolocalisation le détecte et votre trottinette ralentit alors de façon automatique. En zone non autorisée, la trottinette ralentit puis s'arrête. Sur l'application Bird, vous pouvez visualiser les points où garer votre trottinette électrique.

Attention : en cas de stationnement sauvage, le décompte du temps d'utilisation continue.



UNE 3^E EXPÉRIMENTATION À SUIVRE

Mio

Du 1^{er} octobre au 31 décembre, les bus Mio seront gratuits tous les vendredis et samedis. Privilégiez les transports en commun pour faire votre marché et vos achats du week-end !



TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITS... ET PLUS ENCORE !

À la rentrée de septembre, les transports scolaires seront gratuits. Plus encore : pour les écoliers, collégiens et lycéens, le ticket de bus urbain Mio sera lui aussi gratuit (seule la carte d'abonnement de 5€ sera à acquitter). Plus d'informations dans MGC, le magazine de la Communauté de communes Millau Grands Causses de juillet 2021 !



TARIFS

1 € LE DÉBLOCAGE DE LA TROTINETTE 

PUIS **0.25 €** LA MINUTE

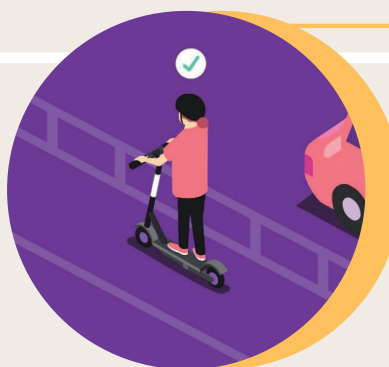
11.99 € LA JOURNÉE trajets illimités de 30 minutes

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE SUR SMARTPHONE (application Bird France) à l'opérateur



RÈGLES DE BONNE CONDUITE

- En trottinette électrique, vous devez circuler sur les pistes cyclables dès lors qu'elles existent. En l'absence de pistes cyclables, vous pouvez emprunter les chaussées dont la limitation de vitesse est de 50 km/h. Vous pouvez accéder aux aires piétonnes à condition de ne pas y dépasser 6km/h et de ne pas gêner les piétons.
- Vous n'êtes pas autorisé à emprunter les trottoirs : merci de respecter la quiétude des piétons.
- Vous devez naturellement respecter le code de la route.
- Il est interdit de transporter un passager.
- Un équipement obligatoire : le gilet haute visibilité pour une circulation de nuit. En agglomération, le port du casque est fortement recommandé, tout comme les gants, les protège-poignets, genouillères et autres équipements de sécurité.



SERVICE VOIRIE

TOUT UN SAVOIR-FAIRE

Le changement de signalisation pour la piétonnisation estivale, la fixation des plaques « Ici commence le Tarn », ils en ont assuré l'exécution. Ils interviennent sur la chaussée comme sur l'éclairage public. Ce sont les agents du service municipal Voirie.



180

LE KILOMÉTRAGE DE VOIRIE COMMUNALE SUR MILLAU

De Pierrefiche-du-Larzac à Fons de Jouque, de Longuiers à la plaine des Ondes. Un réseau considérable dont le service Voirie assure l'entretien, la peinture au sol, le fauchage. Tout récemment, les chemins de ferme du Larzac ont fait l'objet d'une réfection.

5000

POINTS LUMINEUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE

Le service Voirie est le maître d'œuvre de leur gestion économe. Tous les ans, 3% des luminaires sont rénovés avec des éclairages performants (leds). Les lampes type boule et à vapeur de mercure, impactantes pour l'environnement et proscrites dès 2025, ont déjà toutes été remplacées. Millau, qui lutte contre la pollution lumineuse de nuit (via l'extinction partielle de son éclairage) et se trouve aux portes de la Réserve internationale du Parc des Cévennes, vient d'obtenir le label « Ville étoilée ».



377

PASSAGES PIÉTONS SUR LA COMMUNE

Les agents de la Voirie en ont déjà sécurisé 98% selon les normes d'accessibilité des personnes handicapées : abaissement du trottoir (« bateau ») et implantation de bandes podotactiles pour les personnes déficientes visuelles.

4.5

TONNES DE PEINTURE PAR AN

C'est ce qu'utilise en moyenne le service municipal Voirie pour la signalisation et le marquage au sol : bandes de circulation, cases de stationnement, passages piétons, pistes cyclables...

10

ENGINS, pour ne citer que les plus volumineux, composent le parc du service Voirie : 2 tractopelles, 4 camions poids lourds, 1 nacelle à 22 mètres, 1 répandeuse à émulsion, 2 chasse-neige avec lame et saleuse.

17

AGENTS ET LEUR RESPONSABLE D'ÉQUIPE,

c'est l'effectif du service Voirie. 9 agents sont en charge du revêtement-terrassement, 4 de la signalisation, 4 de l'éclairage public. Là où la grande majorité des communes ont délégué ces missions de voirie, la Ville de Millau les assume intégralement en régie municipale. C'est le gage d'une bonne réactivité, d'une connaissance précise du terrain, de la préservation - et de la transmission - d'un savoir-faire municipal.

41

LE NOMBRE DE DISPOSITIFS DE RÉDUCTION DE LA VITESSE AUTOMOBILE SUR MILLAU :

ralentisseurs, cassis, coussins. Le service municipal déploie aussi trois radars pédagogiques sur la commune, deux itinérants et un fixe. Pour votre sécurité, il installe régulièrement des miroirs de circulation routière : on en recense aujourd'hui 73.

ET AUSSI



643 BARRIÈRES, 1110 POTELETS, 293 BORNES EN FONTE...

Tout ce mobilier urbain, qui vise à protéger les espaces réservés aux piétons, est géré là encore par les agents du service municipal Voirie. Merci à tous de respecter leur travail.


CINÉMA, UNE NOUVELLE SÉQUENCE S'OUVRE MA



Du changement au cinéma de Millau. La Ville a confié, au 1^{er} juillet, la gestion des écrans millavois au Groupement de programmation des cinémas indépendants (GPCI), qui succède donc à la société Cinéode. Du GPCI, l'équipe municipale attend qu'il déploie un véritable projet culturel, en liaison avec la vie locale, le milieu éducatif et les associations.

“

Parmi nos exigences, formulées dans le cahier des charges de l'exploitant : une programmation qui s'adresse aussi bien aux cinéphiles qu'au grand public, des projections art et essai à des horaires qui ne soient pas confidentiels, le maintien d'un niveau tarifaire satisfaisant pour le public, la continuité des actions pédagogiques, une attention portée aux demandes du milieu associatif et des autres équipements culturels de la ville ».

NICOLAS WÖHREL, 
Adjoint à la culture

« Notre projet sera le plus ambitieux possible en matière de médiation culturelle et d'animation », annonce Charles Vintrou, le directeur général du GPCI.

« Nous tenons à ce que nos cinémas soient des lieux incontournables au sein de leur ville, que nos directeurs créent des événements autour de films : accueil de cinéastes et de comédiens, projections-débats, programmation en lien avec la vie culturelle. » Une approche en adéquation avec le cahier des charges rédigé par la Ville pour l'exploitation du cinéma millavois.

L'équipe municipale a donc ouvert la porte au GPCI pour qui, justement, « un cinéma est une fenêtre ouverte sur le monde ». Le GPCI gère d'ores et déjà quatre cinémas, à Frontignan dans l'Hérault, Saint-Vallier et Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme et Dourdan dans l'Essonne. Plus encore, le GPCI possède un vrai rayonnement auprès des distributeurs de films : ce groupement assure la programmation d'une centaine de cinémas dans toute la France. Idéal pour bénéficier de sorties en exclusivité et d'une belle diversité de films.

Lors de la votation citoyenne, les Millavoises et Millavois ont plébiscité la rénovation du cinéma, portant ce projet à la troisième place. « Cela témoigne de l'attachement des habitants à leur cinéma de centre-ville », observe Nicolas Wöhrel, adjoint à la Culture. « En confiant l'exploitation au GPCI, nous voulons là encore augmenter la qualité du service, sans surcoût pour le public. » Un cinéma pour tous et pour chacun, pleinement acteur de la vie millavoise : ça se présente bien.



THÉÂTRE DE LA MAISON DU PEUPLE

LE SPECTACLE BIEN VIVANT !



Ça va commencer très fort avec l'humoriste Vincent Dediene en septembre, l'actrice Emmanuelle Devos puis l'humoriste Sophia Aram en octobre. Un conseil : ne tardez pas à réserver vos billets et abonnements au Théâtre de la Maison du Peuple ! D'autant que toute la saison 2021-2022, dense et originale, enthousiasmante et enchanteresse, va tenter le public trop longtemps privé de spectacle vivant.

Le rideau se lèvera dès le 10 septembre, parce que le plaisir de renouer avec le théâtre n'attend pas... et que le programme est foisonnant comme jamais.

En ouverture, Yellel, spectacle de danse coloré et vitaminé, donnera le ton d'une saison éclectique au possible. Sans la détailler intégralement, disons qu'on y rencontrera pêle-mêle un pingouin rêveur et un chat vrilleur, deux Molière et un Shakespeare, une « Guerre de Troie en moins de deux » et une guerre d'Espagne en théâtre d'objets, du Vivaldi et de l'art lyrique décalé, une footeuse sur le banc de touche et deux musiciens dans une armoire, ou encore de la chanson française brûlante (« Le Grand Feu », hommage à Brel) et rafraîchissante (le festival des « Givrées »).

Sans oublier six concerts de haute intensité avec Millau en Jazz, histoire de fêter les 30 ans du festival jusqu'en mai 2022. Sans oublier non plus (mais impossible de tout citer !) des expériences insolites et originales : une rando-spectacle sur le Larzac avec une chanteuse et un comédien, ainsi qu'un BD-concert où les cases d'un album défilent sur grand écran, accompagnées par la prestation scénique d'un musicien.

Avec toutes ces propositions, avec l'affluence attendue du public, le Théâtre de la Maison du Peuple est bien parti pour se repeupler cette saison !

39

SPECTACLES

dans le Théâtre de la Maison du Peuple (théâtre, musique classique, cirque, chanson, jeune public, danse, musique du monde, humour, marionnettes...).

0€

MONTANT DE L'ABONNEMENT 2021-2022

pour tous les abonnés de la saison dernière

13€

LE TARIF DU « BILLET SUSPENDU », un billet solidaire que vous pouvez acheter et qui sera suspendu dans le hall du Théâtre jusqu'à ce qu'une personne de -26 ans le décroche et l'échange contre le spectacle de son choix.

VOTRE AGENDA DE L'ÉTÉ

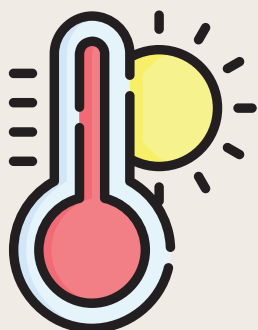


→ Toutes informations complémentaires sur www.millau.fr

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
10-11	Graffiti Garden Party Caserne des pompiers, chemin des Hauts de Prignolles	2	Marché nocturne 18h	10	Yellel Cie Hors Série Théâtre de la Maison du Peuple
10	5° Le Migoual, concept race	16	Marché nocturne 18h • Place Emma Calvé	11-12	3° Rassemblement Moto Club Passion
12	Marché nocturne Place du Mandarous	23	Marché nocturne 18h • Place du Mandarous	14	Conférence « Brebis et Agropastoralisme » 18h30 • Médiathèque
14	Fête du déconfinement Fête nationale et feu d'artifice (si les conditions sanitaires le permettent)	28-29	Squ'Arts l'art dans les jardins Parc Raux	14>18	Raid 4L Terre d'aventure
17>24	30e Festival Millau en Jazz www.millaujazz.fr	28-1 ^{ER}	Journées de l'Antique Graufesenque	17	Journée mondiale Alzheimer 14h15 • Salle René-Rieux au Créa
23>25	50° Bourse aux Minéraux Parc de la Victoire	SEPTEMBRE		19	Vélorution invd.frama.site
26	Marché nocturne Place Emma-Calvé	4	Forum des Associations Centre-Ville	23-24	Vincent Dediene Théâtre de la Maison du Peuple
28-1 ^{ER}	Journées de l'Antique Graufesenque	4-5	Festa de l'Aïga, fête de l'eau Berges du Tarn	25	50° 100Km de Millau



RISQUE CANICULE : toutes précautions utiles



La démarche concerne les personnes âgées d'au moins 65 ans qui résident à leur domicile, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile, ainsi que les personnes adultes handicapées. En cas de déclenchement préfectoral de l'alerte canicule, le CCAS les contactera systématiquement et en priorité afin de vérifier leur besoin d'aide, de soutien, de visite ou d'assistance et de leur apporter des conseils.

L'inscription nécessite de se rendre au siège du CCAS, 70 place des Consuls à Millau. Elle peut être effectuée par le représentant légal de la personne vulnérable ou par un tiers (famille, ami, service à domicile, médecin...) à condition de présenter une demande écrite de celle-ci à figurer sur le registre canicule. Des bulletins d'inscription sont disponibles dans les pharmacies millavoises.



LES BONS GESTES FACE À LA CANICULE

- Hydratez-vous, buvez régulièrement, de 1,5 à 2 litres d'eau par jour. Diversifiez l'apport d'eau : thé, café frais (avec modération), soupes froides, sorbets, jus de fruits, fruits et légumes riches en eau, yaourts.
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et d'effectuer des activités extérieures nécessitant une dépense d'énergie (course, jardinage, bricolage, sport...).

Face au risque de vague de chaleur en été, deux précautions valent mieux qu'une. Les personnes fragiles et isolées peuvent s'inscrire sur le registre canicule auprès du Centre communal d'action sociale de Millau. Il s'agit d'un dispositif de veille et d'alerte. Déjà 170 personnes y sont inscrites à ce jour.

- En l'absence de rafraîchissement possible dans votre habitation, **prenez au moins deux à trois heures dans un lieu frais** (musée, cinéma, médiathèque,...).
- **Maintenez votre logement frais.** Fermez fenêtres et volets le jour, ouvrez-les la nuit s'il fait plus frais.
- **Rafrâchissez-vous**, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (douches, bains, brumisateur, gant de toilette mouillé sans vous sécher).
- **Donnez régulièrement de vos nouvelles à vos proches** et n'hésitez pas à demander de l'aide.

VIGILANCE

Premiers signes d'alerte : perte de poids, crampes, absence d'urine depuis cinq heures, sensation de malaise/étourdissement au lever.

Deux urgences vitales :

- **la déshydratation grave.** Symptômes : muqueuses sèches, perte de poids, hypotension. Elle nécessite une réhydratation en urgence.
- **le coup de chaleur.** Symptômes : peau rouge sèche contrastant avec les muqueuses humides, température $\geq 40^{\circ}\text{C}$, troubles neurologiques centraux, contractures musculaires. Il nécessite une réanimation intensive et une humidification cutanée par de l'eau fraîche associée à une ventilation.

AU SOUTIEN DES FEMMES EN DÉTRESSE


À deux pas du Logis Millavois, le Centre d'accueil et d'hébergement d'urgence des femmes (Cahuf), géré lui aussi par l'association Trait d'Union, vient de réouvrir après rénovation. Ce centre est dédié aux femmes en détresse, avec ou sans enfants, victimes de violences conjugales, d'une expulsion locative ou nécessitant un éloignement pour cause de danger. Le Cahuf de Millau est le seul de tout l'Aveyron.

Au terme de sa nécessaire réhabilitation engagée en 2017, le centre dispose de onze lits répartis dans six chambres, de trois salles de bain, d'un espace de vie et d'une buanderie. Meublé, doté d'une vidéosurveillance, le Cahuf permet d'héberger, nourrir, accompagner et protéger les femmes et leurs enfants dans de bonnes conditions. Deux autres chambres, dans des appartements millavois, complètent le dispositif.

Trait d'Union aide également les femmes hébergées à se reconstruire, à envisager leur projet de retour au domicile et leur parcours de vie.



Le confinement a augmenté le nombre de conflits conjugaux et intrafamiliaux. Le Cahuf permet d'accueillir les femmes fragilisées et leurs enfants dans un environnement réconfortant, grâce aux rénovations réalisées et à l'écoute constante de l'équipe de Trait d'Union. »

CORINNE COMPAN, 
Adjointe à la Solidarité

UN AN DE MANDAT

RAPPORT D'ÉTAPE



Douze mois après son élection et malgré le contexte particulier de la crise sanitaire, l'équipe municipale a pris des décisions fortes et posé des jalons pour changer ensemble notre ville. Panorama de cette première année de mandat.

UNE VILLE INNOVANTE, PARTICIPATIVE ET EFFICACE

- L'audit citoyen des finances communales
- La réorganisation des services, encore en cours, avec plus de mutualisation entre Ville et Communauté de communes pour gagner en efficacité et éviter le mille-feuille administratif
- La grande votation citoyenne sur les investissements du mandat : vous avez participé massivement !
- La création de la plateforme internet jeparticipe.millau.fr
- Campus connecté : étudier auprès d'universités de toute la France en vivant à Millau, c'est dorénavant possible, avec un grand choix de formations à distance et un suivi de proximité !
- La mise en place, avec l'Hôpital, du premier centre de vaccination en Aveyron
- L'installation d'une entreprise de fabrication de Gravel bikes, des vélos qui ont le vent en poupe !

UNE VILLE PROCHE ET SOLIDAIRE

- À la cantine, des tarifs pour accueillir tous les enfants, des repas de plus en plus bio
- La gratuité du Musée pour tous
- Dès septembre, transports scolaires gratuits + tickets de bus Mio gratuits pour les écoliers, collégiens et lycéens
- Le renforcement des emplois saisonniers et du nombre d'apprentis pour donner un coup de pouce à nos jeunes !
- Le devoir d'exemplarité de vos élus : baisse de 5% de l'enveloppe des indemnités, partagée entre 26 élus au lieu de 23 ; transparence sur le montant de ces indemnités ; pas de matériel (téléphone, ordinateur...) de fonction
- Des dispositifs de soutien au commerce local face à la crise
- Hôpital : pas de projet sans y voir clair. Une étude sur la capacité de notre hôpital à être agrandi est en cours et le projet devra se faire en associant des habitants, des élus et des professionnels

UNE VILLE CONVIVIALE ET OÙ IL FAIT BON VIVRE

- Pour la sécurité et la quiétude de tous : des radars pédagogiques et des mesures du niveau de bruit
- Une campagne de prévention-sanction face aux dépôts sauvages de sacs poubelles
- Pour la pratique sportive des clubs et des scolaires :
 - la construction dès l'automne d'un gymnase modulaire au Puits de Calès (projet finalisé)
 - la rénovation du gymnase Paul-Tort engagée au plus tôt (travaux second semestre)
- L'accent mis sur l'animation et la médiation culturelles :
 - au Musée, avec le recrutement d'une nouvelle directrice
 - au Cinéma, avec la désignation d'un nouvel exploitant
 - à la Médiathèque, avec la création d'un poste dédié à la Micro-Folie (musée numérique)
- Pas de hausse d'impôts et une maîtrise des finances communales pour poursuivre dans cette voie
- La réhabilitation programmée de 700 logements, dont plus de 200 en centre ancien
- La décoration estivale des rues commerçantes du cœur de ville

UNE VILLE DURABLE ET ÉCORESPONSABLE

- Projet piscine-salle d'escalade revu et corrigé (avec une économie de 1,5M€) : le choix de la géothermie, énergie renouvelable
- Des carrés potagers mis à disposition des habitants sur le quai Sully-Chaliès et la préparation de 40 jardins partagés boulevard Jean-Gabriac
- Des espaces verts publics pâturés par les brebis
- L'obtention du label « Ville étoilée », qui salue une gestion sobre de l'éclairage public et la réduction de la pollution lumineuse
- Des tablettes tactiles pour les séances du conseil municipal, pour une économie de papier considérable
- C'est parti pour les mobilités douces : expérimentation de la piétonnisation, trottinettes électriques en libre-service.
- Démarche « zéro plastique à la cantine » lancée, avec une première école en expérimentation

Le groupe d'opposition Millau en Action conduit par Christophe Saint Pierre

Quand Madame Gazel inaugure des projets conçus, financés et lancés par la précédente équipe, elle n'a même pas l'élégance ni la politesse d'en inviter les initiateurs et porteurs : EHPAD, micro-folies à la Mesa, Foyer pour femmes du Logis Millavois. Pour s'en attribuer les seuls mérites, naturellement. Quand Madame Gazel veut anéantir le projet Silex, elle réaffecte les locaux dont l'aménagement technique et sonore est finalisé pour l'affecter à des archives, au sein même du Créa, en plein centre-ville et elle décide d'évacuer le FabLab. Le tout sans informer les porteurs de projets, les futurs utilisateurs, les associations concernées. Elle décide, seule, puis elle convoque pour annoncer. Et elle appelle cela de la consultation, naturellement. Quand Madame Gazel décide d'innover, c'est pour octroyer à sa majorité un espace d'expression supplémentaire dans le présent magazine municipal. Pour autant, elle ne répond à aucun de nos courriers, ni courriels, aucune de nos questions. Désormais l'opposition est soumise de devoir envoyer ses contributions à son « politburo » directement

alors que traditionnellement, les oppositions s'adressaient directement à l'agence de communication en charge de la mise en page et de l'impression du magazine, pour qu'elles ne viennent pas accuser la majorité de censure. Mais ça, c'était avant, naturellement. Quand Madame Gazel décide de changer le logo de la ville. Elle le choisit, le décide, change les supports, le fait imprimer, puis elle le présente au petit peuple. Exit les couleurs de la ville, exit l'Histoire de la ville, bienvenue dans la froideur de la communication moderne, mais brutale, naturellement. Quand Madame Gazel se sent déséquilibrée en séance de Conseil Municipal, elle fait preuve d'autorité, estimant qu'un avis fait loi : elle refuse le vote du budget par section, elle refuse des amendements de délibérations, elle refuse de répondre à certaines questions de son choix. C'est sa conception du respect et de la démocratie, naturellement. Du passé il faut faire table rase, et de personne il ne faut considérer l'avis ; ipso facto et manu(e) militari pourrait-on presque dire.

Millau Cap 2020

Le groupe majoritaire Millau Naturellement

Le 3 juillet 2020, notre nouveau Conseil municipal était installé, les Millavois nous plaçaient aux responsabilités. Une prise de fonction dans une période compliquée où nos modes de vie ont été bouleversés et dont nous ne sommes toujours pas définitivement sortis douze mois plus tard.

Être aux responsabilités, c'est mettre en place le projet choisi par les Millavoises et les Millavois, s'adapter aux contraintes, qu'elles soient financières (l'audit citoyen des finances communales l'a démontré) règlementaires...ou sanitaires. C'est composer, c'est envisager les projets à l'échelle de la commune, dans l'intérêt collectif.

Être aux responsabilités c'est écouter les habitants au quotidien, comprendre leurs difficultés, y répondre.

Être aux responsabilités, c'est travailler avec l'ensemble des institutions pour obtenir des soutiens, des aides, des financements pour mener à bien les projets. Tout ceci se travaille au quotidien avec les services municipaux engagés pour notre ville.

Être aux responsabilités, c'est bien sûr accepter et

entendre les critiques mais c'est aussi comprendre que les projets se réalisent sur un temps long et que l'immédiateté des attaques de nos opposants municipaux en des temps chamboulés par la crise sanitaire et avec des caisses laissées vides n'a pas de véritables fondements, si ce n'est peut-être une certaine forme d'aigreur et un besoin "d'exister".

Être aux responsabilités ce n'est pas faire logo de polémiques stériles ne contribuant qu'à rabaisser le débat démocratique. C'est agir. Au quotidien. Avec une détermination sans faille.

C'est entendre, écouter, travailler, préparer, trancher lorsqu'il le faut.

Être aux responsabilités, c'est « bien conduire sa raison », c'est à notre modeste niveau, nous engager pour répondre au plus près des Millavois.

Être en responsabilités c'est une aventure passionnante à vos côtés.

Très bel été à toutes et à tous. Profitez de vos proches et de vos amis tout en continuant à prendre soin de vous.

Millau Jazz

Festival

30^e édition

MILLAU EN JAZZ FÊTE SES 30 ANS

La contrebasse charmeuse d'Avishai Cohen qui emplit l'espace harmonieux des jardins du château de Sambucy... On y songe déjà avec impatience, à ces 30 ans du festival Millau en Jazz !

17 - 24
Juillet
2021

L'événement culturel aura lieu du 17 au 24 juillet et va marquer Millau et le sud-Aveyron de son empreinte sonore.

Les fins d'après-midi, un concert gratuit transformera en scènes musicales les espaces publics de la ville : place Claude-Peyrot, place du Vulture, jardin de la Mairie, place Foch, place des Consuls, ainsi qu'à Malhourtet. Non seulement Millau va vivre au rythme de son festival, mais celui-ci se jouera aussi extra muros, avec des concerts décentralisés à Nant et Saint-Georges-de-Luzençon.

Le centre de gravité de ce 30^e Millau en Jazz, son écrin principal, ce seront les jardins à la française du château de Sambucy. « Un lieu spacieux qui favorise une grande qualité d'écoute », souligne Philippe Fayret, administrateur du festival. À Sambucy, cela commencera par un concert gratuit aux teintes jazz funky le 17 juillet, puis se poursuivra par quatre (très) grandes soirées les 19, 22, 23 et 24 juillet : Thomas Pourquery & Supersonic, Avishai Cohen Trio, Lalatiana & Gasy Jazz Project, Tony Paeleman Trio, Ray Lema... La fine fleur du jazz et de la world music pour des moments superbes en perspective !

Voici 30 ans (déjà !) que Millau en Jazz illumine les nuits d'été millavoises.

Qui n'a pas, grâce au festival, le souvenir d'un concert inoubliable et magique ?

Alors, heureux anniversaire et plein succès à Millau en Jazz !

PROGRAMME JUILLET

17

« Mademoiselle Orchestra »
Place des Consuls à Millau 18h,
Jardins du château de Sambucy à
Millau 19h30. Gratuit

Chlorine Free

Jardins du château de Sambucy
21h30. Gratuit

18

Lisa Jazz Trio
Jardins de Nant, 17h30. Gratuit
Gaël Horellou - Identité
Place du Cloître à Nant.

19

Compagnie Fusible - Païens
Place du Vulture à Millau. Gratuit
Trio Barolo
Jardins du château de Sambucy.

« Yesterday » ciné plein air,
Jardins du château de Sambucy,
22h30.

20

Mediterranean Quartet
La Placette à Saint-Georges-de-
Luzençon, 21h30.

21

Winner Team
Malhourtet à Millau, 19h. Gratuit

22

Backlight Trio
Place Claude-Peyrot à Millau, 18h.
Gratuit

Rouge

Jardins du château de Sambucy, 19h.

Laurent Bardainne & Tigre
d'eau douce
Jardins du château de Sambucy, 21h.

Thomas de Pourquery &
Supersonic

Jardins du château de Sambucy,
22h30.

23

Maël & Arthur Bacon
Jardin de la Mairie à Millau, 18h.
Gratuit

Louis Matute Quartet

Jardins du château de Sambucy, 19h.
26€, réduit 17€

You

Jardins du château de Sambucy, 21h.

Avishai Cohen Trio

Jardins du château de Sambucy,
22h30.

24

Les Tire-Bouchons
place des Consuls. Gratuit

Gasy Jazz Project invite
Lalatiana 19h.

Tony Paeleman Trio
Jardins du château de Sambucy, 21h.
Ray Lema - « On rentre KO
on sort OK » Jardins du château
de Sambucy, 22h30.



plus d'infos
www.millaujazz.fr